

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2023

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### DE LOCMIQUELIC

Le onze avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le jeudi 6 avril 2023

**Etaients présents** : Eric PATUREL, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Anne LE LAUSQUE, Joël AUDRAN.

**Absents excusés** : Stéphane DRÉANO, Hélène NIO, Erwan MARTEIL.

**Secrétaire de séance** : Annie BLAIZOT

1	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 6 décembre 2022	4	Budget primitif 2023
2	Compte de gestion 2022	5	Convention pour la distribution de paniers de légumes bio dans le cadre de l'opération paniers découvertes
3	Compte administratif 2022		
Informations diverses			

La séance débute à 18h00

#### Ouverture de la séance :

Après vérification du quorum, Monsieur Le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Mesdames GERMAIN, LE HONSEC et Monsieur NICOLLE indiquent qu'ils n'ont pas réceptionné la convocation et l'ordre du jour.

#### D2023-05 - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 7 mars 2023 adressé le 6 avril 2023 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 7 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

POUR	Monsieur PATUREL, Madame LE LAUSQUE, Madame BLAIZOT, Monsieur LE GLOUAHEC, Madame LE HONSEC, Monsieur NICOLLE, Madame GERMAIN, Monsieur AUDRAN
CONTRE	/
ABSTENTION	/

## D2023-06 - COMPTE DE GESTION 2022

### Exposé :

Le Compte de Gestion 2022 de Monsieur l'inspecteur divisionnaire des finances publiques fait apparaître les résultats suivants, identiques au Compte Administratif du CCAS :

### Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	:	29 697.11 €
Recettes de l'exercice	:	26 358.45 €
Déficit 2022	:	-3 338.66 €
Résultat clôture exercice 2021	:	4 098.61€

Résultat de clôture 2022 : 759.95€

### Proposition :

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du CCAS.

### Décision :

Après que le Conseil d'Administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

POUR	Monsieur PATUREL, Madame LE LAUSQUE, Madame BLAIZOT, Monsieur LE GLOUAHEC, Madame LE HONSEC, Monsieur NICOLLE, Madame GERMAIN, Monsieur AUDRAN
CONTRE	/
ABSTENTION	/

## D2023-07 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

### Exposé :

Le Compte Administratif 2022 du CCAS fait apparaître les résultats suivants, en conformité avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Lorient Collectivités (voir tableau annexe) :

### Section de Fonctionnement :

Résultat reporté antérieur	:	4 098.61 €
Dépenses de l'exercice	:	29 697.11 €
Recettes de l'exercice	:	26 358.45 €
Déficit de l'exercice	:	-3 338.66 €

Résultat de clôture, à reprendre au budget primitif 2023 : 759.95 €

Madame LE GOFF indique que l'excédent 2022 est bien inférieur à celui de 2021. Il s'explique notamment par des dépenses plus importantes que des recettes.

Madame GERMAIN demande en quoi consiste le chapitre 22.

Madame LE GOFF répond que le chapitre 22 est ouvert pour des dépenses imprévues. Elles permettent le virement de crédit d'un chapitre à l'autre.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2022 du CCAS.

Madame LE GOFF répond que des ateliers sont proposés au jardin de la Croizetière à RIANTEC.

Monsieur Le Président ajoute que le chantier Nature et Patrimoine a vocation à accueillir majoritairement des personnes présentant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ;

La commune propose des chantiers à l'association pour faciliter l'insertion.

Le chantier Nature et Patrimoine devra simultanément :

- favoriser l'insertion sociale puis professionnelle à travers des tâches d'intérêt général.
- offrir à un public en difficulté, une reconnaissance personnelle et sociale.
- assurer une mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, dans le cadre d'opérations ne pouvant être couvertes par le secteur marchand.
- apporter un soutien aux collectivités, dans le cadre d'un partenariat actif.

La participation de la commune de Locmiquélic est fixée à 18 000€/an.

#### Décision :

Après que le Conseil d'Administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

POUR	Monsieur PATUREL, Madame LE LAUSQUE, Madame BLAIZOT, Monsieur LE GLOUAHEC, Madame LE HONSEC, Madame GERMAIN, Monsieur AUDRAN
CONTRE	/
ABSTENTION	/

#### INFORMATIONS DIVERSES

##### 1- DON AU CCAS

La SARL Tanguy LE TURQUAIS envisage de participer à la course Vendée Globe fin 2024. Il a sollicité auprès de Monsieur le Maire l'installation de sa base sur le terre-plein du port de Sainte Catherine avec la team « Imoca-Lazare » de mars 2023 à mars 2025.

La base est constituée de 3 conteneurs soit 60 m<sup>2</sup>.

Le bateau du bénéficiaire est sponsorisé par l'association LAZARE. Cette association, créée en 2010, anime et développe des colocations solidaires entre des jeunes actifs bénévoles et des sans-abris.

Afin de conserver cet esprit de solidarité, et avec l'accord de la municipalité, le bénéficiaire versera la somme de 702€ (11.70€ X 60m<sup>2</sup>) par an au CCAS.

**Fin de la séance à 18h58**

Signature du Procès-Verbal du 11 avril 2023

Locmiquélic, le 13 juin 2023

Pour Le Président,  
M. PATUREL Eric

La Secrétaire,  
Mme Annie BLAIZOT

mis en ligne le 15 juin 2023